

bonjour,

A Nice, les 7 et 8 Avril 1990, se tiendra le congrés d'A.G.E. (Association Générale des Etudiants). Ce congrés est le tien. Il nous permettra ensemble de mieux réfléchir sur notre démarche, d'avoir une discussion approfondie.

Le projet de résolution que tu as entre tes mains, est l'élement indispensable pour débattre ; il te donne la base necessaire à l'analyse de ton vécu, il te permettra de mieux cerner les choix politiques imposés par le gouvernement. La privatisation qui s'amorce, la réforme du premier et deuxième cycle, la réforme de l'aide sociale, les attaques portées aux droits des étudiants étrangers et à leur dignité. Autant de mesures qui ne peuvent être acceptées et conçues pour un enseignement public de qualité. Avec la contractualisation, ce sont les droits d'inscription qui augmenteront, la sélection sociale qui va s'accentuer, le droit à la parole exclut...

C'est pourquoi avec ton association UNEF, nous te donnons rendez-vous, afin de discuter, de réfléchir et d'apporter tes amendements au Projet de Résolution, afin de déterminer les moyens les plus éfficaces pour te défendre au quotidien, protéger tes droits, et gagner des moyens pour ta formation.

Déjà, à son 73ième congrés, l'UNEF avait défini le rassemblement de tous les étudiants sans autre à-priori que celui de la défense de leurs intérêts. C'est notre nombre qui fait notre force ; c'est pourquoi nous devons aller plus loin lorsque comme aujourd'hui, la situation Universitaire se dégrade, ton association UNEF est une force d'initiative décisive qui propose comme pour ce 74ième congrés une discussion.

74° CONGRES DE L'UNEF 28.29.30 AVRIL ET ler MAI A TOULOUSE Pichado

LE PLAN D'URGENCE JOSPIN

Tout le monde reconnait maintenant que nos belles universités sont de plus en plus délabrées et donnent une bien pauvre image de l'enseignement supérieur; accessoirement, on reconnait également que les effectifs étudiants augmentent chaque année et qu'il devient de plus en plus urgent de caser ces étudiants, de les loger, de les nourrir, de les encadrer de façon correcte et de leur faciliter l'accés aux ouvrages indispensables a leurs études.

A l'origine le budget de 1990 prévoyait la construction de 60.000 mètres carrés et la création de 1099 postes. suite aux revendications étudiantes, aux manifestations et aux grèves (Toulouse, Rennes, Nancy, Aix, Nice...) une mesure d'urgence prévoit en plus la construction de 200.000 mètres carrés, la création de 400 postes d'enseignants et de 200 postes I.A.T.O.S.S. ainsi qu'une somme totale de 500 millions de francs.

Malgré le fait que ces mesures bénéficient dans leur quasi-totalité aux universités parisiennes, on pourrait se réjouir de ce ballon d'oxygène et envisager l'avenir de manière un peu plus sereine. Malheureusement cette mesure d'urgence pose en elle mème plusieurs problèmes.

Il serait je pense superflu de s'attarder sur le fait qu'une telle mesure n'ait été mise en ceuvre qu'a la suite de mouvements étudiants, pour un gouvernement qui donne à l'éducation un "caractère prioritaire"...

Abordons alors un problème plus technique, à savoir puisque le budget n'a pas augmenté, ou trouver les fonds nécessaires ?

Il faut savoir qu'en décembre, notre beau pays faisait ses comptes et se retrouvait avec 31 milliards de francs nouveaux et tout ce qu'il y a de plus réels à sa disposition.

Cette somme colossale aurait du atterrir dans le gouffre habituel (celui qui n'a pas pensé au surarmement n'a plus qu'a laisser tomber ses études ...) mais suite a de nombreuses crises de colère parmi les fonctionnaires, un morceau du gateau a été attribué a la revalorisation de leurs salaires. On aurait pu penser que dans le même temps les revendications étudiantes auraient pu amener sur nos facs une pluie de billets régénératrice. .. et bien vous pouver ranger vos parapluies, la seule pluie que vous pouvez vous attendre a recevoir sera celle des missiles que cet argent aura permis de construire, voila qui laisse réveur...

Pour remplir ses engagements, le Conseil des Ministres a tout d'abord envisagé de faire payer une taxe de 2 centimes par litre d'essence aux automobilistes, mais la loi interdisant les taxes portant sur des objectifs spécifiques, ila ensuite été envisagé de lancer un emprunt national qui a retenu l'approbation de tous.

A coté de qela, Lionel JOSPIN a promis aux Collectivités Locales une ristourne sur la T.V.A si elles participaient au moins aux deux-tiers au financement des nouvelles constructions et qu'elles "s'engagent a assurer durablement une

partie du fonctionnnement".

Ces propositions douteuses n'ont pas manqué de séduire certains élus régionaux (ceux de l'opposition pour ne pas les citer...) qui, durant leur Conférence Nationale ont répondu dans des termes tout aussi romantiques "les régions seraient prêtes a cuvrir avec l'Etat des discussions qui porteraient sur un réel transfert de compétences, nottament pour ce qui concerne la définition des filières".

A partir de ce moment, notre rève idyllique commence à dégager des émanations sulfureuses de sinistre mémoire...quand on fouine a la recherche de certains détails, le rève acquiert quelques relents franchement désagréables, par exemple:

- ce mème Conseil des Ministres a estimé que durant les sept prochaines années, les constructions indispensables couteraient la modeste somme de 30 milliards de francs au total, sans parler des créations de postes et des conditions de vie étudiantes.
- JOSPIN a déclaré récemment a l'émission "La Marche du Siècle" qu'un étudiant boursier devrait au bas mot disposer d'une somme de 30.000 francs sur l'ensemble d'une année, il n'a pas abordé la question la mensualisation de ces bourses (qui donnerait plus de travail aux secrétaires et amènerait la création de nouveaux postes) puique leur attribution relève du rectorat. Par contre, les plus observateurs d'entres nous n'ont pas manqué de constater par moment la présence sur nos campus d'individus proposant des prêts étudiants remboursables en fin d'études, la Société Générale devait même aller faire a ce sujet un peu de pub au Salon de l'Etudiant a Acropolis, la encore on se surprend a imaginer des choses...

On en arrive même a soupçonner nos gouvernants de se livrer en douce a l'hypothèque de l'université, ses futurs acquéreurs la reconvertissant comme il se doit en quelque-chose de plus compétitif. Mais comme il est bien connu que les étudiants sont des contestataires et des futurs chomeurs, qu'ils ont des tendances paranoiaques et que tout cela doit cesser dans leur intéret, on n'a bien évidemment pas pensé a leur demander leur avis...

BESOIN DE NOUS DEFENDRE...



BESOIN DE NOUS UNIR!



52, rue E. Pailleron 75019 Paris Tél. : 42 45 84 84 ALDO PAPPACODA



PRESIDENTS

D'UNIVERSITES

' LA SELECTION
OU PAS DE
RENTREE 90 "

Prise le 21 décembre dernier, cette décision des présidents d'Université était tenue secrète :

- Fixer par avance "les capacités d'accueil pour chaque filière",
- exiger de tout bachelier "un choix définitif avant le 20 juillet",
- "Accorder la priorité aux bacheliers de l'Académie d'origine",
- "Constituer des listes d'attente dés que les capacités d'accueil sont atteintes".

Faute de quoi, "les présidents d'université estiment ne pas pouvoir assurer la rentrée 1990-1991."

Aprés la rentrée-catastrohe, changement de décors pour le même scénario : Numerus-clausus dans toutes les filières. Les pots cassés sont toujours pour les mêmes : les étudiants.

Les "mesures d'urgence" annoncées par Jospin n'y changeront rien : "elles sont scandaleuses", dit le président de l'Université de Brest! "Ridicules" disent d'autres :

- A Paris VIII, où l'on a besoin de 50 000 m2 de locaux, on accorde 5000 m2 de... préfabriqués pour la prochaine rentrée.
- 250 étudiants de premier cycle de Toulouse seront parqués dans une caserne à Albi.

Pire, derrière le Plan Jospin s'avancent des projets de sélection et de privatisation dignes de Devaquet :

Les nouvelles construction ? insuffisantes et financées aux 2/3 par les collectivités locales, en lien avec les chambres patronales. C'est la loi du fric, le contrôle de filiéres entières par des sociétés financières où les étudiants n'ont plus leur mot à dire.

La réforme de l'aide sociale ? Rien à voir avec la mensualisation des bourses ! C'est la création des prêts d'étude pour faire payer leurs études par les étudiants eux-même. C'est l'aggravation des injustices sociales.

Nous avons manifesté en nombre cet automne, signé des pétitions pour gagner des moyens en plus, pour que l'université soit celle de la réussite. Tous ensemble, avec les mesures d'urgence concédées par Jospin, nous avon; marqué un point.

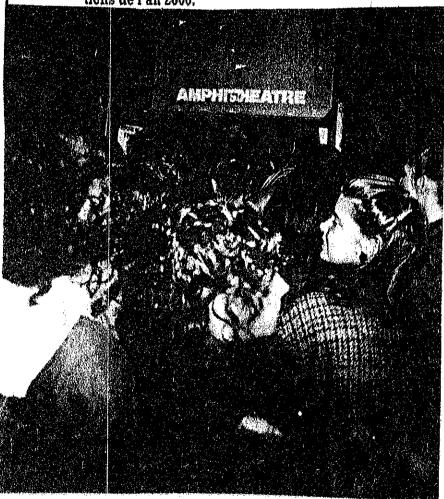
Fac par fac, organisons-nous pour mettre en échec la sélection. Dans toute la France, l'UNEF appelle à amp)lifier l'action avec tous - personnels, enseignants, étudiants - pour gagner les moyens de la justice sociale et de la réussite de tous, pour défendre le sevice public de l'Enseignement Supérieur menacé.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REVUE DE

CAMPUS À LA DÉRIVE

L'université française est au bord de l'asphyxie. Le plan d'urgence Jospin ne colmate que les brèches du « grand chantier de l'année » annoncé par le président de la République. Au détriment des aspirations légitimes des générations de l'an 2000.



RADIOSCOPIE D'UNE CRISE : L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

	٠, ,	A CONTRACT OF THE PROPERTY AND				
	82-83	87-88	88-89	89-90	Eyolution	
Enseignanti	788	856	874	260	+ 11.6 %	
ATOES: 1	580	580	585	595	+ 1 0	
za7éludient Droifdettres	0,87	0,7	0,6	?	- 31 %	
Relences	5	4.4	3.75	?	- 25 %	
Effectif fotal étudiknts	14 805	17 239	18 481	20 S00	+ 38,5%	

En 1989, l'Université de Bourgogne se place au 17 rang des 74 universités françaises par son effectif étudiant. Le nombre total d'étudiants a crû de plus de 38 % sur 7 ans, de plus de 10 % à cette rentrée. Devant cette déferiante, la digue est faible : pour 5 700 étudiants de plus 5 personnels ATOSS supplémentaires (soit une dégradation relative de 34 %) et à peine 12 % d'enseignants en plus (soit une perte relative de 21 %). Les 9 000 m² de nouveaux locanx e prévus au contrat de plan Etat-Région se révèlent déjà insuffisants: (Sources: Mensuel d'informations valversitales: DIJON, octobre 1989.)

« Loin de combler les retards...

Tels sont les propos tenus par M. Mounier, professeur de géographie et président de l'univerté de Rennes II. à propos du budget fospin, « Sur 300 enseignants, nous en comptons environ 40 à 50 qui font un demi-service de plus en heures complémentaires. L'augmentation des effectifs étudiants est un fait de société dont nous devons nous réjouir : sur Rennes II, ils ont progressé de 20 % depuis 85. Nous devons faire pression et ne pas céder pour obtenir des créations de postes. Pour les enseignants comme pour les personnels ATOSS qui rencontrent ici de gros problèmes. Si de nouveaux conflits, comme je le crains, éclatent à propos des conditions de travail ou des salaires, la responsabilité en est d'ordre national. »

Affirmations qui rejoignent celles de Gilles Bertrand, président de l'université de Dijon, a Le niveau d'encadrement est totalement insuffisant : nous sommes actuellement au niveau bas de la bonne qualité de l'enseignement. Pour assurer aux étudiants le même encadrement qu'en 1982, il conviendrait d'avoir 170 postes supplémentaires. Sans parler des problèmes de locaux : dans le seul secteur droit-lettres, le déficit est estimé à 9 000 m². »

Le 14 décembre, les universités de Dijon, Brest, Lille, Paris ont fermé leurs portes. Après Caen, le 21 novembre. En signe de protestation contre un dramatique manque de moyens financiers. Une situation jugée préoccupante, voire alarmante par les 74 présidents d'universités françaises qui ont tenu à le rappeler solennellement à leur ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale. Les mesures de saupoudrage décidées en dernière heure les auront-elles convaincus? Jus-

qu'à l'explosion du ras-le-bol reniré de milpliers d'enseignants, après celles des personnels ATOSS et des étudiants.

POURCENTAGE DE JEUNES D'UNE GENERATION OBTENANT LE BACCALAUREAT

Année	Pourcentage	,
1980	8	Maria and Ambaha water
:1960	11.	
1970	20	•
1987[33	
.1989	40 - 4	

Ce pourcentage en constante augmentation amène donc une progression corrélative du nombre d'étudiants (universités, IUT, Grandes écoles) qui depuis 1960 a été multiplié par 4 6 atteignant 1.260.000 personnes. En l'an 2000 ils seront 1.800.000.

Ce flux n'est pas soudain et il est facile de prévoir les besoins qu'il génère. Voici donc les créations nelles d'emplois réalisées et pré-

vues.								
,	1987	1988	1989	1990	Plan d'urgence			
Enseigriants	583	419	1.053	1.100	400			
ATOSS	- 668	- 179	17	237 17 sur Fenv. recher.	0 (200 trans- form. d'empl.)			

Il y a un fossé entre les discours et la réalité. Sources ministère de l'Education nationale Projet de loi de finances 1900

LE SCANDALE DES UNIVERSITES

Le scandale
qui éclabousse
le Centre
international
d'études françaises
- 2 inculpations,
800 000 F
détournés soulève de
nombreuses
questions.
Pourtant le silence
s'installe.

Le C.I.E.F., Centre international d'études françaises, association de type privé chargée de gérer l'université d'été étudiants étrangers. vient de voir son image ternie par l'inculpation de son directeur, Norbert Pastor, maître de conférence en espagnol, et de Jean-Paul Seassau, ex-trésorier du C.I.E.F. Ils sont accusés: d'avoir détourné 800 000 F.

Comment en est-on arrivé là ? Le dossier instruit par le juge Boisseau permettra certainement d'apporter toute la lumière à cette affaire, il est néanmoins possible d'en avoir un léger aperçu. Afin d'éditer leurs travaux, les enseignants de la faculté des lettres avaient créé la S.O.R.A.F. De cette S.O.R.A.F. est né le C.I.E.F., destiné à alimenter les travaux mais, comme le dit Mme Bardolph, actuelle vice-présidente de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, « au départ les statuts étaient flous, rien ne forçait les gens à reverser l'argent. » Or, les bénéfices devenaient considérables. considérables. pour atteindre près 200 000 F à la fin de l'été 84. Pourtant, moins d'un an après, le C.R.O.U.S. (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ne parvenait pas à faire recouvrir la dette contractée par le C.I.E.F.: un million de francs. Mieux, ce dernier se trouvait en cessation de paiement.

Certains enseignants, soucieux de protéger l'université, évoquent le nombre grandissant de participants à ces cours d'été, « de jeunes Américaines qui venaient juste pour la plage », fortes de la valeur du dollar (10 F à l'époque). Pour faire face à cet afflux, des secrétaires, des étudiants, des enseignants étaient embauchés afin de dispenser des cours, « ce qui a représenté une force de pression pour que l'argent ne soit plus reversé à l'université ».

Si ces explications peuvent être prises en compte, elles ne sauraient expliquer la disparition dans un premier temps des talons de chéquiers, ni lorsque les chèques ont réapparu, leur destination : restaurants, hôtels... Le rôle de l'ancien président de l'université, Marcel Azzaro, ne paraît pas non plus exempt de toute critique. Ne dit-on pas qu'il était employé par le C.I.E.F. pour « démarcher » des clients à l'occasion de ses voyages officiels de président?

Autre question, pourquoi l'université a-t-elle attendu septembre 89 pour placer, cette association en gestion directe?

Faut-il s'attendre à de nouvelles inculpations? Contacté par téléphone, le juge Boisseau se refuse à tout commentaire. Marcel Azzaro est introuvable, il est, paraît-il, en voyage aux Etats-Unis. « Il faut éviter de penser qu'il y a une mafia universitaire » nous disait un enseignant. Mais les silences, plus encore que les paroles, sont inquiétants. L'université n'a rien à y gagner.

P.B

(PATRIOTE COTE d'Azur : 23 Mars 30)

Décentralisation des universités

La décentralisation des universités apparaît comme l'un des grands débats de l'année. M. Jospin a insisté, en présentant son plan de développement de l'enseignement supérieur, sur le part que doivent prendre les collectivités l'asles dans les décisions et les investissements. Et le gouvernement a décidé d'accorder la maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales, pour les contructions universitaire. Mais, de leur oôté les collectivités demandent que cette participation s'accompagne d'une extension de leurs compétences à l'enseignement supérieur. Cette revendication vient d'être rappelée par l'Association nationale des élus locaux, qui regroupent les élus de l'opposition (majoritaires dans vingt-deux régions).

Sur quelles bases peut s'opérer ce partenariat ? Comment articular l'initiative locale et l'intérêt nationel, l'autonomie universitaire et la nécessaire planification, en matière d'implantations et d'équipemente de recherche ? Quelles sont les possibilités et les intentions des différents acteurs ? Ces questions feront l'objet d'une journée d'études organisée par l'Institut de la décentralisation avec le soutien du *Monde*-Campus, le jaudi 1º février, au conseil générel du Rhône à Lyon. Trois sujets seront particulièrement traités : « Le financement des universités » ; « Décentralisation et autonomie » ; « Universités et dévaloppement régional », en oprésence de nombreux responsables politiques, économiques et acedémiques.

(Le monde 18 janvier 30)

Education: des progrès !?

i. analyse des dernières statistiques sur l'éducation et la formation montre, au moment où d'aucuns parient de crise, une situation généralement satisfaisante : augmentation de la durée de la scolarité et du niveau de qualification.

On note un allongement rapide de la scolarité après 16 ans, avec 68 % des jeunes de 17 ans encore scolarisés (chiffres 1987) contre 36 % il y a vingt ans. 70 % des filles et 60 % des garçons le sont encore à 18 ans contre 50 et 40 % six ans plus tôt. En 1988-89, 45 % d'une classe d'âge atteignaient le niveau bec, contre 41 % l'année précédente et 20 % en 1966.

Les jeunes sortent du système éducatif avec des niveaux de formation chaque année plus élevés (derniers chiffres 86) : le tiers des jeunes le quittent au niveau de l'enseignement supérieur et seuls 8,8 % des bacheliers ne poursuivent pas leurs études.

A l'université, le taux d'échec en premières années reste élavé, mais le succès aux D.E.U.G. s'accroît (56 % en 86, soit 5 % de mieux qu'en 1983). Les jeunes sortant niveau C.A.P. ou B.E.P. continuent à former la grosse masse des sorties (44 %), mais leur nombre diminue car une part croissante poursuit ses études tandis que la possession effective du diplôme s'accroît.

Seule la proportion de jeunes sortant sans aucune qualification reste stable depuis le début des ennées 80, autour de 12 %.

3,3 millions d'adultes souffrent de l'illettrisme. Ce chiffre (de 1987) recouvre toutes les incapacités liées aux difficultés de compréhansion et d'utilisation du langage parté et écrit. Il n'y a réellement que 300 000 adultes à ne savoir ni lire ni écrire.

(NICE MATIN , OR fiveier 90)

Les facultés comptables de Jospin

ES collaborateurs de Jospin le reconnaissent: « Tout le problème est de tenir la promesse des 200 000 mètres carrès disponibles à la prochaîne rentrée. On ne pourra pas dépenser plus de 500 millions en si peu de temps. » Conseiller spécial de Jospin — et son bras droit au PS dans les bagarres de courants —, Claude Allègre s'est personnellement engagé à ce que ces fameux 200 000 mètres carrès supplémentaires soient prêts. La seule inquiétude des penseurs de Jospin: l'administration de l'Education nationale a perdu l'Itabitude des grands travaux à vitesse accélérée. Il a même fallu créer une sous-direction de la construction...

Pour mener à bien le super-plan de cinq ans, qui doit être présenté au printemps prochain (phas de 20 milliards d'investissements prévus), on va s'efforcer d'obtenir la participation aux dépenses des villes importantes, des départements et des régions. En échange, ces collectivités locales assumeraient le rôle de maître d'œuvre et se verraient, surtout, rétroccher la TVA (à 18,6 %) perçue par l'Etat. Ce dernier point a soulevé, naturellement, l'opposition de principe de Bêré. Mais Rocard a donné sa bénédiction.

Pour le financement de la part de l'Etat, Christian Sautter, secrétaire général adjoint de l'Elysée, et Jospin avaient eu l'idée d'une taxe de 2 centimes par litre d'essence. Le tout agrémenté d'une campagne de pub sur le thème: « Roulez pour l'avenir. »

Pas question, ont rétorqué les Finances, appuyées cette fois par Rocard, au nom

du principe budgétaire sacro-saint: les recettes affectées à une dépense précise sont interdites. Le gouvernement penche donc pour un grand emprunt-université. Rocard le verrait bien « volontaire »... à condition qu'on lui garantisse un plein succès de l'opération. Sinon, il le transformera en emprunt obligatoire, c'est-à-dire, pratiquement, en impôt, histoire de montrer sa volonté faroncha: d'avancem dans la carrière des grands bătianure. Les étudiants — et les contribuables — vont être gâtés.

- A la rentrée 1988; déjà, 50 000 nouveaux étudiants avaient débarqué dans les fecs. La bousculade ne date donc pas de septembre 68, où elle n'a latit que s'ampitéer aves 60000 asmissions supplémentaires. Mais les stratèges du ministère de l'Education n'avaient risn vu venir.
- La plan d'urgance de Joseph va peut-être calmer les étudiants, mais une tempête se profile du côté des agents estiministratifs de l'enseignement. En effet, une circulaire du ministère discribués uniquement aux personnels des
 universités, des rectorats et des inspections
 académiques. Et rien pour leurs collègies des
 collèges et des lycées. Le secondaire est vraiment secondaire.
- Autre mesquinerie, la direction des personnels de l'Enseignement a reçu l'ordre de ne plus signer aucune demande de campés spéciaux d'ici la rentrée 90. Une façon de calmer les ardeurs du personnel en grève du zèle depuis septembre. Alnsi, au lleu de tratter chiquante ou cent dossiers de mutation par jour, ces agents n'en épicchent plus que sept ou huit. Résultat les profs du secondaire devraient connaître leu nouveau port d'attache fin août-début septembre. Ca promet des bouchons à la rentrée!

(de CANARD: LO Jawier 30)

ITES SUL

Jean Gallot, ancien recteur, professeur à l'aniversité de Romez

E nombreuses régions discutent actuellement de leur l'udget 1990. La transformation, l'entretien, la modernation du patrimoine et surtout le construction de nouveaux lycées relèvent de leur compétence depuis la loir de décentralisation de 1982. Le schérala prévisionnel d'invessissement traduit leur politique et le voie de leur budget, année après année, permet d'en saint l'orientation.

Rapprocher les décisions des intéressés pour une gestion plus qualitative de l'éducation, on ne pouvait « a priori » que souhaiter la réussite d'une telle entreprise. Les régions disposeraient pour mener leur politique d'une subvention de l'Etat : la DRES (Dotation régionale d'équipment scolaire). Pour tant, des la discussion de la loi, nous dénoutions le risque tant, des la discussion de la loi, nous dénoutions n'était pas à la hauteur des besoins de soularisation ; autrement dit, si les DRES octroyées aux régions per l'État étaient insufficantes. Dans ce cas, la décentralisation se traduirait per un véritable transfert de charges sur les régions et leurs populations. Transfert d'autant plus impuse que la fiscalité régionale frappe saus distinction les bas salaires et les hauts revenus.

Le budget proposé cette aunée par la région de Haute-Normandie, mieux qu'un long discours, moutre combien nos propos taxés alors d'alammistes se vérifient malheureussement. Ainsi, la subvérnion de l'Etat pour 1990 est de 93 militions de francs tandis que l'apport de la région se situe à 421 militions de francs. L'origine de cette faiblesse de la subvernion dou de francs. L'origine de cette faiblesse persistante du budget consauré à l'éducation par le gouvernement au regard des besoins nécessaires à la scolarisation des jeunes.

Deux courbes publiées par le ministère de l'Education nationale dans l'édition 1989 de « Repères et référencés statistiques sur les enseignements et la formation » permettent de messurer l'ampleur et l'évolution du pourcettage de la richesse

mationale consacré à l'échecation (pourcentage du PIB) : après une légère hausse de 1980 à 1983 (de 3,35 % à 3,6 %), celui-ci baisse régulièrement depuis 1983 avec une régularité insensible aux changements de gouvernement. 1983 : 3,6 %, 1986 : 3,3 %, 1987 : 3,2 %; 1988 : 3,1 %; 1989 : 3,1 %, Ains, la France cominne de se traîner aux derniers rangs des pays industrialisés, loisqu'on les classe en fonction de l'effort consent pour l'investissement éducatif. Une autre courbe donne l'évolution de la part de l'éducation dans le budget de l'Etat. Alors què l'on parle de « priorité » depuis des aunées, voici la réalité des chiffres : en 1984, l'éducation représentait 16,2 % du budget de l'Etat; en 1986, 15,7 %; en 1987, 15,6 % et en 1989, 15,6 % et en

ces mécanismes, se superpose l'effet d'une offre diffinemiciale de formation selon la géographie sociale des
départements, des districts, des villes : aux querriers
populaires, les lycées professionnels; au centre des villes, les
lycées d'enseignement général. Les régions pauvres en lycées
sont le plue souvent les régions industrielles à maint-d'unvire
peu qualifiée. A cette réalité d'une carte soolaire sagrégative
ré réjoute, soit pour la corriger, soit pour l'augraver; l'inégalité
de l'offre de formation dans l'espace français. Ainsi, la moitié
sud de la France est mieux pourvue en lycées : 4 lycées pour
1.000 jeunes scolarisable (châffre de 1983) dans les HauteAlpes et Alpes-Maritimes : 3,2 lycées pour 1.000 jeunes dans

les Bouches-du-Rhône. La moitié nord est sous-équipée : 2 types pour 1.000 jeunes dans le Nord : 1,5 lycée pour l'Oise, le Pas-de-Calais ou l'Eure.

LORS que trop de personnes croient à la fatalité de la segrégation sociale, il apparaît de façon écâtante que l'accès au baccalauréat et aux études supérieures est plus facilement réalisé quand il y a davantage de lycées : un enfant d'ouvrier qualifié dans l'Ariège poussait en moyenne des études plus longues qu'un enfant de cadres moyens en Moselle. L'importance de la rédiction des inégalités géographiques d'équiperaents soolaires pour triompher de l'échec n'échappe à personne, mais eche rédiction ne se fera pas si le budges de l'Eint s'est pas à la hauteur des enjeur. C'est aussi le cas pour les rédiquillorages entre régions et à l'intérieur des départements.

Sous la pression de la demande de formation, les régions, héritières de ces fortes inégalités d'équipements, augmentent leur budget régional par la fiscainé locale particuliercunent injusé; mais les budgets restent toutefois medifisants pour satisfaire le développement des lycées dans les quartiers populaires sous-scolainés. Ces derniers sont dans la plupart des ces sacrifiés. On arrive alors — effet pervers ou politique délibérée — à faire payer par les foyers des quartiers populaires à qui on a refusé un lycée des établissements dont leurs enfants sevent de fait exclus, cur implantés dans des quartiers favo-

Quélques exceptions apparaissent actuellement : des lycées se construisent dans des zones de sous-explainsaiten, qui permettent d'énaucher une carte scolaire plus democratique. Ils sont pratiquement tous issus d'une lutte opinière sur le terrain. C'est la seule voie pour que ces exemples scient décaplés...

L'HUMANITE: 17 Février 90

JEAN - PHILIPPE CASABONNE

UN JUGEMENT SCANDALEUX!

Le 6 juillet 1987, un jeune bordelais de 23 ans, étudiant en licence de sociologie à Pau, est arrêté en Espagne et placé sous le coup de la loi d'exception anti-terroriste, ce qui lui vaut d'être incarcéré, passé à tabac, torturé psychologiquement, sans qu'il puisse immédiatement faire appel ni à un avocat, ni à sa famille dont on imagine l'angoisse devant sa disparition.

Le motif ? Son adresse, donnée un mois plus tôt à un couple de basques espagnols rencontré par hasard à Toulouse, alors qu'il avait déjà loué un studio en Andalousie pour ses vacances. La police espagnole, trouvant l'adresse de Jean - Philippe chez ce couple soupconné d'appartenir à l'ETA militaire, n'a fait ni une ni deux pour l'accuser d'être le chef du réseau Andalou de l'ETA, d'avoir transporté de armes et d'être le responsable des attentats qui avaient lieu à l'époque. Tout ceci alors qu'il ne sait pas conduire, ne parle pas l'espagnol et encore moins le basque. Le chef d'accusation est devenu par la suite simplement : présomption de soutien à l'ETA.

UNE PARODIE DE JUSTICE

Cette adresse, unique preuve, fait qu'un innocent croupil depuis presque deux ans dans les geôles espagnoles. Son avocat français n'a eu accès ni au dossier ni,au procès en décembre 1988, condamnant Jean philippe au maximum, soit 6 ansde prison.

Malgré les demandes de sa famile, de ses amis, du SNES, de L'UNEF, et de tous les étudiants écoeurés par ce déni de justice, ni le ministre des Affaires Etrangéres, ni le Président de la République ne sont intervenus fermement contre ce jugement arbitraire. Un message de soutien de Mme MITTERRAND est parvenu à la famille CASABONNE après le procès. C'est tout ...

Tout ceci paraît bieh dérisoire et hypocrite amors que les gouvernements français et espagnols se sont rencontrés à diverses reprèses depuis le début de l'affaire CASABONNE. Il est inadmissible que la libetté d'un jeune homme pése si peu au regard des intêrets qui ont fait l'objet des derniers sommets. Il y a un mois, à Toulouse, face à 1500 étudiants, Jospin répondait au frère de Jean philippe sur l'action du gouvernement pour obtenir sa libération : " non ingérance dans les affaires intérieures espagnoles " ...!

REMISE EN LIBERTE REJETEE

Les avocats ont fait tout de suite appel devant le tribunal suprême espagnol. L'Audiencia National de Madrid a rejeté fin février la demande de mise en liberté réclamée pour Jean philippe CASABONNE, et a prolongé jusqu'au 6 Juillet 1990 sa détention provisoire.

L'avocat du jeune français a déclaré: "Ainsi, alors qu'aucune décision définitive de condamnation n'est intervenue, puisquele Tribunal Suprême espagnol n'a pas statué sur notre pourvoi et que la date à laquelle sera évoqué le dopssier n'est même pas connue, Casabonne est-il déjà sanctionné par une peine minimum de trois ans de prison. Il est difficile de violer plus ouvetteument le principe de présomption d'innocence et de manifester plus délibérément un mépris amssi total pour la Convention européenne des droits de l'Homme".

Enfin nous rappellerons simplement que la procédure et les conditions de détention sont contraires aux dispositions de la convention européenne des droits de l'Home.

Antoine Arenas (dit ToTo)

DATES DES CONGRES D'ASSOCIATION

- Mardi 3 Avril: 12h30 local 305 Fac de droit
- Mercredi 4 Avril : 12h30 local 7I (en haut amphi 69)
 Fac des lettres, Baie des anges et St Antoine.

20h00 Cité Universitaire Jean - Medecin Rendez - vous devant la cafétéria

- Jeudi 5 Avril: 12h30 Local au dessus du foyer Fac de sciences + etudiants de l'UEREPS
 - 20h00 Cité Universitaire Montebello Rendez - vous dans le hall A.

LE 7 et 8 AVRIL : CONGRÉS DE L'UGEN-UNEF, PROGRATIME DU WEEK-END.

* SAMED :

10^H-Accueil des délégués -10^H30 - Election de le commission: des amendements. des candidatores.

114-Rappert introductif du bureau d'AGE sortant.

11¹¹30-Discussion en assemblée plénière.

12430 Repas.

14"-Reprise de la discussion-

164 - Travail en commissions = - Aide Sociale -Etudiants etrangers.

_Organisation et Vie des asses.

17430 . Pause

184 Reprise du Travail en commissions

- Rale des élus.
- Treseretie.
- Solidarité internationale_

19⁴³0. Remise des amendements, Repas. * DIGANCHE:

10430 Rapport des Commissions. 114 - Discussion Assemblé plénière. 12430 Repas.

144 - Rapport commission
. Projet de resolution (amendements).
. Discussion.

164 Pause

16430. Rapport commission des candidatures. Election du Collectif et du burgau Election de la délégation d'AGE. au CONGRES NATIONAL.

17430 - Conclusion .

FAC DE LETTRES.

UGEN-UNEF

HALTE AU RACISME

" Le racisme est un délit pas une opinion ", cette phrase est inscrite dans la constitution française.

Pourtant, les évènements odieux de CARPENTRAS, l'agression dont a été victime une enseignante de Royan donnant un cours d'instruction civique, le passage à tabac d'une jeune femme parce qu'elle lisait le dernier livre de Smain montrent à quel point une réelle montée du racisme et de l'antisémitisme ressurgit à l'heure actuelle dans tout le pays.

Les étudiants avec l'UNEF $\,$ ne peuvent accepter ces attaques au droit à la différence.

La loi antiraciste votée à l'Assemblée Nationale doit être appliquée.

Et lorsque sur notre fac de plus en plus d'étudiants étrangers se voient exclus des cités ou sont expulsés de France :

C'EN EST TROP !

Nous devons réagir et affirmer que la haine ne passera pas dans nos amphis!

Décrétons nos facs interdites au racisme et à l'intolérance.

L'UGEN-UNEF appelle tous les étudiants à se rassembler le :

MARDI 22 MAI à 18H30, à la Gare SNCF.

Pour combattre le racisme et gagner l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers,

J'ADHERE A L'UGEN-UMEF

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° Tél.:

A renvoyer à : UGEN-UNEF UFR LETTRES et SCIENCES HUMAINES Bd Hérriot 06200 NICE